

ASSEMBLEE GENERALE DU 30 MARS 2017

**RAPPORT FINANCIER CONCERNANT
LES COMPTES DE 2016**

Les comptes de l'année 2016 sont présentés sous la même forme que ceux des années précédentes et comprennent le bilan, le compte de résultat, le compte emploi ressources et l'annexe aux comptes annuels.

Le budget 2017 est présenté séparément.

1. Situation de la Fédération durant l'exercice écoulé :

LE BILAN

ACTIF

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Inchangées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'augmentation des installations et agencements pour un montant de 11 562 € correspond à des travaux effectués dans nos locaux du Quai d'Anjou pour ravalement et couverture et d'Arcachon pour des travaux d'étanchéité.

L'augmentation du poste « matériel de bureau » pour un montant de 552 € correspond à l'acquisition d'un nouveau poste informatique.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS

Par ailleurs, le projet d'Antibes pour lequel 220 000 € avaient été budgétés en vue de la rénovation du mas d'Antibes a pris du retard suite aux délais de permis de construire. La construction a débuté effectivement fin décembre et devrait se terminer courant 2017. Il reste encore à trouver une part des financements de ce projet. Cette immobilisation en cours correspond aux travaux entamés en 2016 pour un montant de 10 210 €.

IMMOBILISATIONS MOBILIERES

Poste mobilier inchangé

L'ensemble des matériels et mobilier ont été amortis précédemment.

TITRES IMMOBILISES DES EQUIPES

Les titres immobilisés représentent le compte titres des équipes, soit 507 241 €. Le montant indique une baisse de 47 370 € qui est compensée par une augmentation des liquidités de 55 817 € du compte géré afférant à ce portefeuille.

CREANCES

Ce poste (17 354 €) intègre les dons parvenus en 2017 concernant l'exercice 2016 ainsi que le règlement attendu de la part de l'association Sainte Geneviève pour les charges de copropriété 2015 et 2016 des studios de Montrouge (6 441 €).

PORTEFEUILLE

Le portefeuille est constitué des titres Fédération pour 620 458 €, en diminution de 51 037€ par rapport à l'exercice précédent mais compensée par une augmentation des liquidités de 63 108 € du compte géré afférant

DISPONIBILITES

Le solde des comptes courants Banque Transatlantique est de 401 356 €. (Total des soldes bancaires et livrets).

Le solde global des comptes bancaires de la Fédération a augmenté de 155 048 €, entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016. Cette variation positive s'explique principalement par l'encaissement des dons reçus pour le projet Antibes en attente de la réalisation prévue courant 2017.

Le solde des comptes Equipes est de 65 288 €.

Le solde de la caisse s'élève à 27 €.

Depuis l'an dernier, il a été décidé de comptabiliser les comptes bancaires et le résultat des conseillères régionales sur l'exercice.

Le total des soldes bancaires des conseillères régionales s'établit à 28 867 € au 31 décembre 2016.

Par ailleurs, nous avons installé sur notre site internet www.equipes-saint-vincent.com un bouton de don en ligne PayPal. Le solde de ce compte au 31 décembre 2016 s'élève à 1 957 €

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Ces charges sont relatives à des dépenses facturées et payées en 2016 mais concernant l'année 2017 pour un montant de 7 567 €. Il s'agit essentiellement de factures de conception, d'impression et d'envoi de la Revue du 1^{er} trimestre 2017 (2 658 €) et du bulletin Relation 57 (2 036 €), de factures concernant la location d'une machine à affranchir et d'un photocopieur (1 017 €) et des frais d'animation de notre aumônier national (1 200 €). Les autres dépenses concernent des abonnements.

PASSIF

FONDS DE RESERVE

Suite à la décision prise en AG de 2016 d'affecter en fonds associatif une partie du montant des legs figurant en actifs immobilisés de la Fédération à valeur de 896 946 €, le fonds associatif sans droit de reprise avait été augmenté de cette somme.

Le montant du fonds de réserve est resté inchangé depuis et s'élève à 1 351 412,42 €, au 31 décembre 2016.

REPORT A NOUVEAU

Le report à nouveau est débiteur de – 347 080 € contre - 427 805 € au 31 décembre 2015. Cette variation est due à l'affectation du résultat excédentaire de l'exercice antérieur, pour 80 725 €.

RESULTAT DE L'EXERCICE

On constate un résultat déficitaire de -163 242,14 € de l'exercice 2016. Ceci est dû à un résultat d'exploitation largement négatif, à savoir – 218 001 €. Le résultat des produits exceptionnels de 224 905 € et le résultat financier positif de 15 992 € aurait pu couvrir ce déficit et nous serions arrivé à un solde positif de 21 481 € mais suite à l'affectation en fonds dédiés des dons reçus pour Antibes pour un montant de 184 723 € nous obtenons ce résultat négatif.

LEGS

Le compte legs reste inchangé et s'élève à 158 408,40 € et comme il correspond à des legs anciens, il est proposé de l'affecter au compte report à nouveau.

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

La provision pour retraite est actualisée en fonction des droits acquis au cours de l'année 2016 par les salariés et complétée des charges sociales conformément à la législation.

Une provision pour le Congrès National de 2019 est dotée pour un montant de 15 000 € supplémentaires.

Une provision pour l'anniversaire des 400 ans des ESV est dotée pour un montant de 7 000 € supplémentaires.

Ces provisions cumulées représentent un total de 66 000 €.

FONDS DEDIES

Un fonds dédié a été constitué en vue de la rénovation du mas d'Antibes pour un montant de 184 723 €. Il provient des dons reçus à destination de ce projet moins les dépenses engagées.

DETTES A LONG TERME (Dépôts équipes)

Le poste s'élève à 573 033 €. Il s'agit des dépôts équipes avec les intérêts 2016.

Ce poste est à rapprocher des Titres Dépôts Equipes et du solde bancaire des Equipes à l'actif du bilan.

Les provisions pour impôts et les remboursements comptabilisés et non encore débités, expliquent pour l'essentiel les différences entre les comptes d'actifs et de passifs.

DETTES A COURT TERME

Ce sont :

Les factures de divers fournisseurs concernant l'exercice 2016 (24 076 €) dont principalement un rappel de charges locatives pour les locaux de la Fédération sur les années 2015 et 2016 pour lequel nous sommes en négociation (9 760 €), les honoraires de l'expert-comptable et du CAC (7 566 €) et des travaux d'impression et charges sur propriétés de la Fédération.

Les charges sociales et fiscales qu'il restait à payer à la fin de l'année 2016 (22 996 €)

Les dons à reverser aux équipes (18 517 €)

Les comptes des conseillères nationales Bretagne et Rhône-Alpes en attente d'être reversés (3 407 €)

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Ils sont constitués par le reliquat d'une indemnité d'assurances reçue en 2007 et dont le produit est étalé selon la durée d'amortissement des travaux correspondants (solde de 1 091 € au 31 décembre 2016).

LE COMPTE DE RESULTAT

CHARGES

Les charges d'exploitation s'élèvent à 356 725 € contre 351 723 € en 2015 et 420 533 € en 2014, soit une augmentation par rapport à 2015, sachant que 2014 était une année de congrès ce qui explique l'écart de ces deux dernières années par rapport aux chiffres de 2014.

ACHATS ET AUTRES ACHATS

Le poste « fournitures de bureau », inférieur au montant budgété, est en hausse par rapport à l'année précédente. Plus de documents à produire en vue des 400 ans malgré un usage de plus en plus fréquent du mail.

Au poste « Indemnités d'occupation » figurent les loyers de la Fédération, en très forte augmentation suite à un rappel de charges d'un montant de 9 760 € en attente en cours de négociation avec le bailleur.

Figurent également à ce poste les charges de copropriété des locaux appartenant à la Fédération et payées par elle. Ce dernier poste est en augmentation significative (1 072 €) par rapport à l'an dernier.

Le poste « Locations mobilières » comprend la location du photocopieur, du coffre à la banque et des machines à affranchir. Ce poste est constant par rapport à 2015.

Le poste « Entretien et réparation » : pas de travaux d'entretien effectués cette année dans les locaux appartenant à la Fédération. Par contre il comprend également les frais de maintenance du matériel informatique,

Primes d'assurances constantes d'une année à l'autre

Abonnements/documentations, en augmentation par rapport à 2015 mais en nette baisse par rapport à 2014.

SERVICES EXTERIEURS

Le poste « communication, publications, relations publiques » comprend, entre autres, les dépenses régulières liées à la Revue, au bulletin « Relation », au « Flash Info » et à l'impression des cartes de vœux et de la fiche étape des objectifs 2015-2019. Ces dépenses ont baissé significativement de plus de 3 000 €.

Ce poste comprend également les dépenses liées à la mise à disposition d'objets (kakemonos, banderoles, clés USB, stylos...) pour les opérations de recrutement et de communication des équipes. Très peu d'édition de ce type de produits pour 2016.

Les frais liés à l'animation du réseau en 2016 sont en baisse en particulier ceux qui concernent les CA, CR et CN et ceux de l'AG. Il semblerait qu'un gros effort louable soit fait sur les tarifs de transports. On note également que le changement de date de l'AG avait induit une participation moindre. Les autres frais d'animation sont constants.

Les frais pour la préparation des 400 ans s'élèvent à 1 950 € pour l'exercice 2016. Les 3 000 € qui avaient été budgétés sur cette année et sur l'année précédente sont cumulés et reportés pour l'année 2017.

Les frais de représentation comprennent les frais du bridge organisé par la Fédération pour une opération de fundraising, les étrennes et la participation aux semaines sociales.

Les frais de formation sont en baisse par rapport à 2015, toujours significativement liée à la baisse du coût des transports remboursés par la Fédération dans un esprit d'économie suivi par chacune dans le choix des billets.

Le nombre d'équipes participant aux formations a augmenté. Il est à noter également que la formation Projet Associatif délocalisée n'a pas eu lieu n'ayant pas recueilli suffisamment d'inscriptions.

Les frais de poste et télécommunications sont en légère baisse largement inférieurs (de moitié) aux montants budgétés.

Pour tous ces postes précités, les frais ont tous été inférieurs au budget prévisionnel.

Les frais divers de banque sont en baisse suite à un réajustement des tarifs l'an dernier.

Au poste « Honoraires », figurent les honoraires liés aux missions de l'Expert-Comptable et du Commissaire aux Comptes auxquels s'ajoutent en 2016, les honoraires réglés aux architectes dans le cadre du projet d'Antibes pour un montant de 15 008 €. Ce poste est donc en très nette hausse par rapport à 2015

Les cotisations comprennent les cotisations de la Fédération à 4 organismes (France Bénévolat, CNFF, Synéas et IDEAS) pour un montant de 845 €. Elles comprennent également les cotisations à l'AIC (3 837 €), ainsi que les cotisations régionales des équipes reversées en 2016 pour un montant de 5 594 € toutes deux en légère baisse.

Le poste « gestion du site internet » a subi une légère hausse par rapport à 2015.

IMPOTS ET TAXES

A ce compte, figurent les taxes foncières des locaux dont la Fédération est propriétaire, en hausse à nouveau de 3 % par rapport à 2015, comme ce fut déjà le cas en 2014. Egalement la taxe employeur pour la formation continue qui a doublé (501 €).

APPOINTEMENTS

La Fédération emploie deux salariées à temps partiel, toutes deux en CDI. L'une d'entre elles est en congé de formation continue depuis la rentrée de septembre. Nous avons recruté une salariée à temps partiel en CDD pour pallier à cette absence. La Fédération emploie également une femme de ménage, réglée à l'heure, sans modification de taux horaire par rapport à 2015.

Par ailleurs, nous avons eu un réajustement rétroactif des salaires sur les deux CDI suite à des erreurs de point et d'ancienneté qui remontent à plusieurs années.

De ce fait on note une augmentation de ce poste de plus de 17%.

AMORTISSEMENTS :

Les dotations aux amortissements de l'exercice sont en baisse.

PROVISIONS

Figurent ici les provisions pour frais de congrès et 400 ans pour un montant de 22 000 €.

ENGAGEMENTS A REALISER

Les travaux d'Antibes ont pris du retard suite aux délais de permis de construire. Ils ont commencé en décembre. Les dons reçus dédiés à ce projet figurent en "Engagements à réaliser", déduction faite des premiers acomptes déjà versés. Le montant est de 184 724 €.

CHARGES EXCEPTIONNELLES

A ce poste, qui s'élève au total à 10 970 €, figurent les aides financières aux équipes réparties de la façon suivante :

Dons divers : jumelage annuel de la Fédération avec une équipe AIC de Madagascar (900 €)

Dons aux équipes : pour Compiègne et Marly, aide à chacune de 700 € pour de nouvelles activités alpha

Dons Bulletin Relations reversés aux équipes en ayant fait la demande pour un montant de 6 955 €

Don reversé à l'AIC 300 €

Ce poste est en très forte baisse par rapport à 2015 où, suite à un legs perçu, nous avons effectué un gros reversement pour l'équipe concernée.

Par ailleurs, nous ne bénéficions plus cette année du soutien de la fondation Philantropia qui accompagnait les équipes d'alphabétisation depuis 5 ans. Pas de somme reversée donc à ce titre.

Figure également dans ces charges exceptionnelles l'impôt sur les sociétés des organismes sans but lucratif pour une valeur de 1 415 €, en très forte hausse par rapport à 2015.

EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Les heures de bénévolat du Bureau et du Conseil d'Administration de la Fédération s'élèvent à 9 301 heures. Elles sont valorisées à 3 fois le SMIC chargé pour un montant total de 404 594 €. Elles sont en nette augmentation par rapport à l'an dernier, probablement suite à la préparation de l'anniversaire des 400 ans de notre mouvement.

Le poste mise à disposition gratuite des biens et prestations s'élève à 245 972 €, soit

93 210 € de prestations de formation effectuées par les membres du bureau (717 heures à 130 € l'heure) et

151 200 € de mise à disposition gratuite de locaux appartenant à la Fédération, et des dons en nature de

1 562 €.

Le total des contributions s'élève donc à 650 566 €.

PRODUITS

PARTICIPATIONS RECUES

Les participations reçues sont en hausse par rapport à celles de l'exercice 2015 grâce à la mise en place d'une participation aux loyers des équipes hébergées dans des locaux appartenant à la Fédération. Nous sommes encore loin de l'objectif envisagé. Un produit de 25 300 € pour l'ensemble de l'immobilier mis à disposition était budgété pour cette année alors que nous ne sommes qu'à 8 928 €.

Diminution par rapport à l'année précédente sur les participations des bénévoles lors des formations ou animations ainsi que sur les produits à la vente.

SUBVENTIONS

La Fédération a reçu 74 331 € au titre de la convention pluriannuelle 2016-2019 signée en 2016 avec la Direction Générale de la Cohésion Sociale dépendant du Ministère de l'égalité des territoires et du logement. Cette subvention est en baisse de 3 % par rapport à l'année précédente qui avait déjà vu une baisse de 3%. La Fédération n'a pas reçu cette année d'autres subventions.

AUTRES PRODUITS

Ce poste comprend principalement les cotisations en légère hausse par rapport à 2015 et abonnements, en légère baisse.

Le résultat des comptes des conseillères régionales c'est-à-dire la différence entre les dotations reçues et les dépenses fait apparaître en 2016 un excédent de 2 861 € € qui figure également à ce poste.

PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers correspondent aux revenus pour l'année 2016 des placements de la Fédération, soit un total de 15 992 €, en nette hausse par rapport à 2015. Rappelons que le portefeuille est principalement constitué d'obligations à rendement régulier.

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Ce poste comprend essentiellement l'ensemble des dons encaissés par la Fédération :

Le poste "Dons Fédération" (200 316 €) est en forte baisse par rapport à la somme budgétée et par rapport à 2015 (323 944€) où il y avait eu clôture de deux équipes dont les soldes étaient revenus dans les comptes de la Fédération ainsi que l'enregistrement d'un legs, opérations qui avaient considérablement gonflé le montant des produits.

Par contre on note une très forte augmentation des dons manuels en particulier à destination du projet de rénovation du mas d'Antibes suite au travail de levée de fonds de la responsable bénévole des financements de la Fédération. On enregistre ainsi un montant de 177 354 € de dons dédiés pour Antibes en partie en provenance de mécénat (Fondation Niarchos, 90 000 €, Fondation Monoprix, 36 000 €, Fondation de France, 17 500 €), le reste étant des dons privés reçus par notre fichier donateurs et nos réseaux de contacts ainsi que par du crowdfunding par un lien avec Helloasso sur notre site www.equipes-saint-vincent.com .

De fait, les dons pour la fédération elle-même sont en baisse au profit d'Antibes. Nous n'avons reçu au titre du fonctionnement que 22 962 € dont le Fonds de Dotation « Le Chant des Etoiles » qui a maintenu sa participation à hauteur de 15 000 €, permettant ainsi de financer une part importante des coûts de formation. Suite à des difficultés de transmission de notre demande de soutien, nous sommes toujours en attente d'une réponse de la fondation Bluebridge au Canada.

Le poste "Dons des équipes" au titre de la participation à la vie du mouvement suit cette même répartition avec un montant de 15 350 € pour Antibes et 6 347 € pour la Fédération. Cela représente une solidarité massive des équipes pour ce beau projet d'Antibes car très nombreuses sont celles qui ont participé à cet effort.

Les dons reçus pour le compte des équipes par le biais du Bulletin Relation 57 ont baissé de 50% par rapport à 2015.

Autre produit exceptionnel, le reliquat de la répartition sur plusieurs années d'un remboursement d'assurance (2 181 €).

CONCLUSION

2016 affiche un résultat d'exploitation déficitaire important de -163 242 € malgré une gestion serrée. C'est une tendance que nous observons depuis quelques années exception faite de l'an dernier où nous avons bénéficié d'un legs et d'encaissement des soldes de deux équipes suite à leur clôture. De plus, nous avons pâti du fait de réajustements au niveau des salaires ainsi que des charges locatives de nos bureaux.

Notre poste immobilier est déficitaire.

La subvention du ministère et les produits exceptionnels, à savoir en ce qui concerne cette année des dons privés et du mécénat, restent la source essentielle du financement des activités de la Fédération. Ceci confère une grande fragilité quant au résultat de l'exercice. Les travaux de la maison d'Antibes qui ont commencé avec du retard en décembre bénéficient d'un fonds dédié d'un montant de 184 723 € déduction faite des premiers acomptes honoraires payés. De fait, à ce jour notre trésorerie n'est pas affectée par ce résultat déficitaire.

▪	<i>Total des Produits</i>	389 175 €
▪	<i>Total des Charges</i>	367 695 €
▪	<i>Fonds Dédié</i>	184 723 €
▪	<i>Déficit</i>	-163 242 €

2. Evolution prévisible :

Cf. budget 2017

3. Evénements importants survenus entre la date de la clôture de l'exercice et la date d'établissement de ce rapport :

Néant

4. Activités de la Fédération en matière de recherche et développement :

Néant

5. Modifications intervenues dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation retenues :

Néant

6. Proposition d'affectation du résultat :

Nous proposons d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice, à savoir -163 242 €, ainsi que les réserves antérieures et le produit des legs anciens conservés par l'association au poste de Report à Nouveau.